



Questions parlementaires

14 décembre 2021

Question avec demande de réponse écrite E-005548/2021

à la Commission

Article 138 du règlement intérieur

Jean-Paul Garraud (ID)

 40k  10k

E-005548/2021

 Réponse écrite

► **Objet: Explosion des actes antichrétiens en Europe et en France**

Depuis sept ans, la persécution des chrétiens dans le monde est en augmentation constante⁽¹⁾. Ce phénomène s'exporte aujourd'hui jusqu'en Europe et en France, où, notamment, le nombre d'actes violents ne cesse de croître.

L'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe recense ainsi une hausse de 70 % des actes haineux antichrétiens entre 2019 et 2020⁽²⁾.

Processions attaquées, églises profanées, prêtre et fidèles égorgés, marchés de Noël ciblés par des djihadistes, ce que vivent les catholiques en France ressemble de plus en plus à ce que subissent les minorités chrétiennes des pays musulmans.

Ce phénomène est corrélé avec l'arrivée toujours plus importante de nouvelles populations en Europe, notamment issues de pays musulmans, qui ne désirent aucunement s'assimiler au mode de vie européen et veulent imposer le leur.

1. La Commission n'estime-t-elle pas qu'en publiant un guide «pour une communication inclusive», dans lequel de nombreuses préconisations ont pour objectif de minimiser, voire de renier les racines chrétiennes de l'Europe, elle contribue à encourager ces actes antichrétiens?
2. Prévoit-elle une stratégie européenne de lutte contre la christianophobie, notamment par la nomination d'un coordinateur européen de la lutte contre ce fléau?

(1) <https://www.ouest-france.fr/societe/religions/de-plus-en-plus-de-chretiens-persecutes-dans-le-monde-6691061>

(2) <https://hatecrime.osce.org/anti-christian-hate-crime?year=2020>

Dernière mise à jour: 6 janvier 2022

[Avis juridique - Politique de confidentialité](#)



Questions parlementaires

 33k  16k

8 mars 2022

E-005548/2021(ASW)

Réponse donnée par Mme Jourová, vice-présidente

Référence de la question: **E-005548/2021**

L'article 10 de la charte des droits fondamentaux de l'Union européenne garantit la liberté de religion. La Commission s'engage à assurer son respect, dans le cadre de ses compétences. Les règles de l'UE abordent en particulier les multiples formes et manifestations de racisme et d'intolérance, notamment les actes et les discours haineux fondés sur une appartenance religieuse⁽¹⁾. C'est dans ce cadre que la Commission s'engage à protéger les chrétiens et les membres d'autres groupes religieux de toute persécution au sein de l'UE, ne faisant aucune distinction entre les différents groupes. La Commission ne prévoit pas de stratégie spécifique pour lutter contre la christianophobie et n'envisage pas de nommer un coordinateur chargé de cette question. La Commission condamne fermement toute forme de violence.

Les lignes directrices internes auxquelles Monsieur le Député fait spécifiquement référence visaient à sensibiliser les fonctionnaires de la Commission à la diversité de la culture et des peuples européens, et à promouvoir une attitude inclusive à l'égard des citoyens européens de tous horizons et de toutes convictions. Ce document a été retiré.

(1) Décision-cadre 2008/913/JAI du Conseil du 28 novembre 2008 sur la lutte contre certaines formes et manifestations de racisme et de xénophobie au moyen du droit pénal. En mai 2016, la Commission européenne et les principales sociétés informatiques ont convenu d'un «code de conduite pour la lutte contre les discours haineux illégaux en ligne», afin de prévenir et d'éviter toute diffusion de discours haineux illégaux en ligne et d'inciter les plateformes à réagir rapidement aux signalements de discours de haine et à supprimer leur contenu, le cas échéant. Le code vise également à promouvoir la coopération entre les sociétés informatiques, les organisations de la société civile et les autorités publiques, notamment sur la question des contre-discours. (Voir détails à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/newsroom/just/item-detail.cfm?item_id=54300).

Dernière mise à jour: 9 mars 2022

[Avis juridique - Politique de confidentialité](#)